STEFANO
SBARBATI
ARCHI
TECTE

STEFANO SBARBATI ARCHITECTE

atelier:
43 rue Beaubourg, 75003 Paris
+33 (0) 143 668 179
contact@stefanosbarbati.fr

www.stefanosbarbati.fr

stefanosbarbati_architect

Cahier imprimé sur papier recyclé

Dans son atelier d'architecture établi à Paris, Stefano Sbarbati et son équipe développent une architecture érigée non pas à partir d'images, mais autour d'un être humain qui, debout ou assis, regarde vers l'extérieur.

Nos projets apportent une réponse précise à une demande et développent le concept de fonction au delà des aspects physiques et ergonomiques.

Les idées de spécificité et d'identité redoublent d'importance, le bâtiment n'est pas une simple coquille mais une entité expressive en interaction avec son contexte.
L'identité en relation avec l'espace doit s'entendre comme "lieu", un "ici" spécifique étroitement lié à la nature du bâtiment, à sa structure, sa fonction et son contexte.

Nous concevons des lieux qui exploitent le pouvoir émotionnel des espaces pour proposer un cadre de vie qualitatif à ses occupants et pour ce faire, nous utilisons les outils propres à l'architecture: proportion et relation entre les espaces, parcours, lumière, vues, structure et matériaux.

S

SÉLECTION DE PROJETS

TERTIAIRE

I.7 **Siège social d'IDF Habitat à Champigny-sur-Marne** I.37 **Siège social de la C.P.A.M. à Bordeaux** I.49 **Office Notarial à Arpajon** I.55 **Bureaux à Massy** I.63 **Cité numérique Y-nov à Paris** I.73 **Salles associatives à Cesson**

HABITAT

II.81 **Résidence sociale à Villejuif** II.89 **65 logements en accession à Aulnay-sous-Bois** II.95 **59 logements intermédiaires à Aulnay-sous-Bois** II.101 **16 logements sociaux à Paris**

COLLABORATIONS

III.107 **EHPAD et 41 logements à Issy-les-Moulineaux** III.111 **53 logements sociaux à Toulouse**

SIÈGE SOCIAL D'IDF HABITAT

Champigny-sur-Marne

2018 ARCHI DESIGN CLUB AWARDS

SELECTION

MAÎTRISE D'OUVRAGE

IDF Habitat

AMÉNAGEUR

SADEV 94

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

Architecte associé: Piuarch

B.E.T. tce: Incet ingénierie

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'un immeuble de bureaux.

Parking couvert de 57 places.

Dépollution du terrain et de la nappe phréatique.

RT2012

Surface bâtiment: 3 000 m² SDP

Montant des travaux: 7.1 millions € H.T. (hors dépollution)

Concours lauréat: novembre 2013

Livraison: janvier 2017

ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

Colas Bâtiment

PHOTOS

Martin Argyroglo

Sergio Grazia

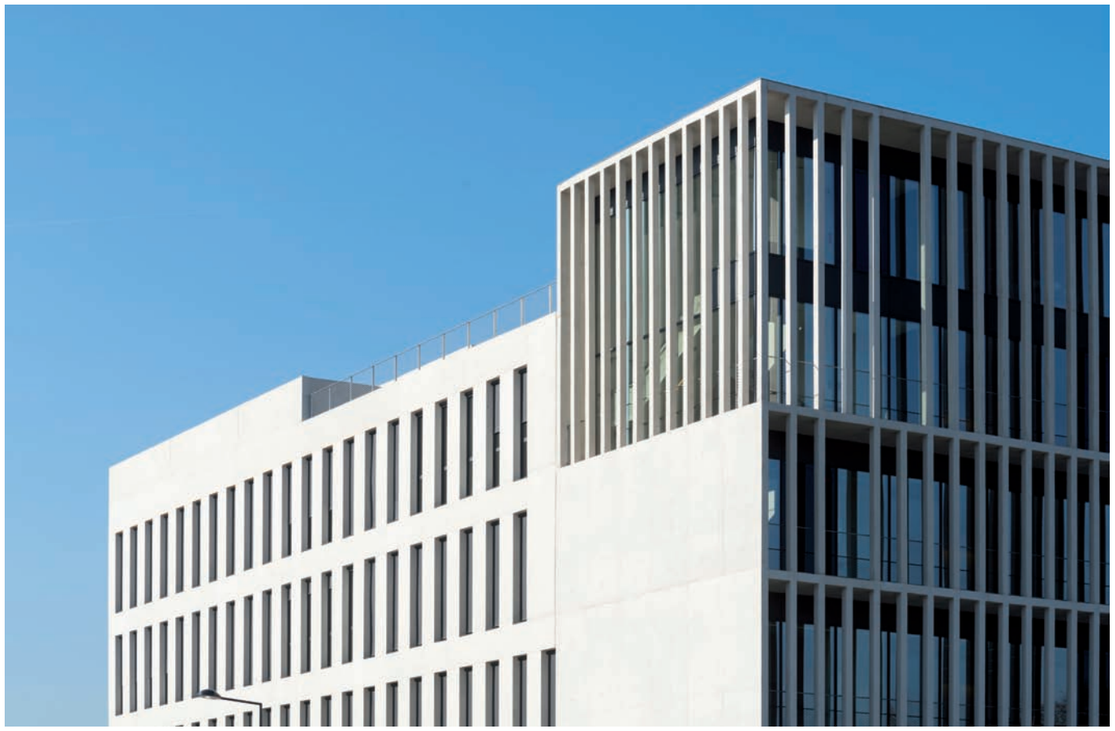

Notre projet répond à la demande de conception d'un bâtiment performant pour accueillir le siège social d'IDF Habitat tout en définissant le contour du parvis qui se trouve au Nord de la parcelle en tant qu'espace public.

Le bâtiment s'insère dans ce contexte avec un volume solidement ancré dans le sol, et module le maillage de ses façades en fonction de l'exposition et des vis-à-vis.

Le rez-de-chaussée fonctionne comme un écran qui cache la zone d'ombre des pilotis imposés par le PPRI et en ferme l'accès sans pour autant obstruer l'écoulement des eaux en cas d'inondation.

Aux étages, la distinction entre les façades s'accentue:
- à l'Est, au Sud et à l'Ouest, le rayonnement solaire, le vis-à-vis avec le parking voisin et la voie SNCF nous amènent à protéger les espaces intérieurs, en alternant les ouvertures et les partie pleines des façades.
- au Nord, nous créons une continuité entre les espaces privatifs et publics, en ouvrant la façade sur la place.

Notre intention est de créer un lien entre les usagers du bâtiment et le public, entre l'intérieur et l'extérieur par cet espace intermédiaire qu'est la loggia.

L'entrée dans le bâtiment s'effectue depuis la place par un escalier ouvert, qui mène au hall d'accueil et qui permet de canaliser et contrôler le flux des usagers.
Depuis le hall au premier étage un escalier vitré donnant sur la place dessert tous les niveaux du bâtiment. A chaque étage, l'escalier et les ascenseurs ouvrent sur un salon d'accueil, défini comme un espace de convivialité face à la place.
A partir de ce noyau, deux ailes se développent vers le Sud et l'Ouest, et distribuent de façon optimale les différents services du programme d'IDF Habitat, tout en laissant la possibilité de partager le bâtiment en lots indépendants.
Au dernier étage un espace de convivialité donne accès à la toiture terrasse paysager et offre un cadre très qualitatif au moments de repos des utilisateurs.

L'organisation de la structure modulaire, qui porte les dalles en béton précontraint de façade à façade sans poteaux intermédiaires ainsi que la distribution des réseaux par faux-plancher laissent l'espace intérieur libre de toutes contraintes et prêt à accueillir différents types d'aménagement.

La structure du bâtiment s'exprime en façade: elle est réalisée en béton clair poncé au disque diamant et imprégné d'un hydrofuge incolore qui en préserve l'aspect dans le temps .

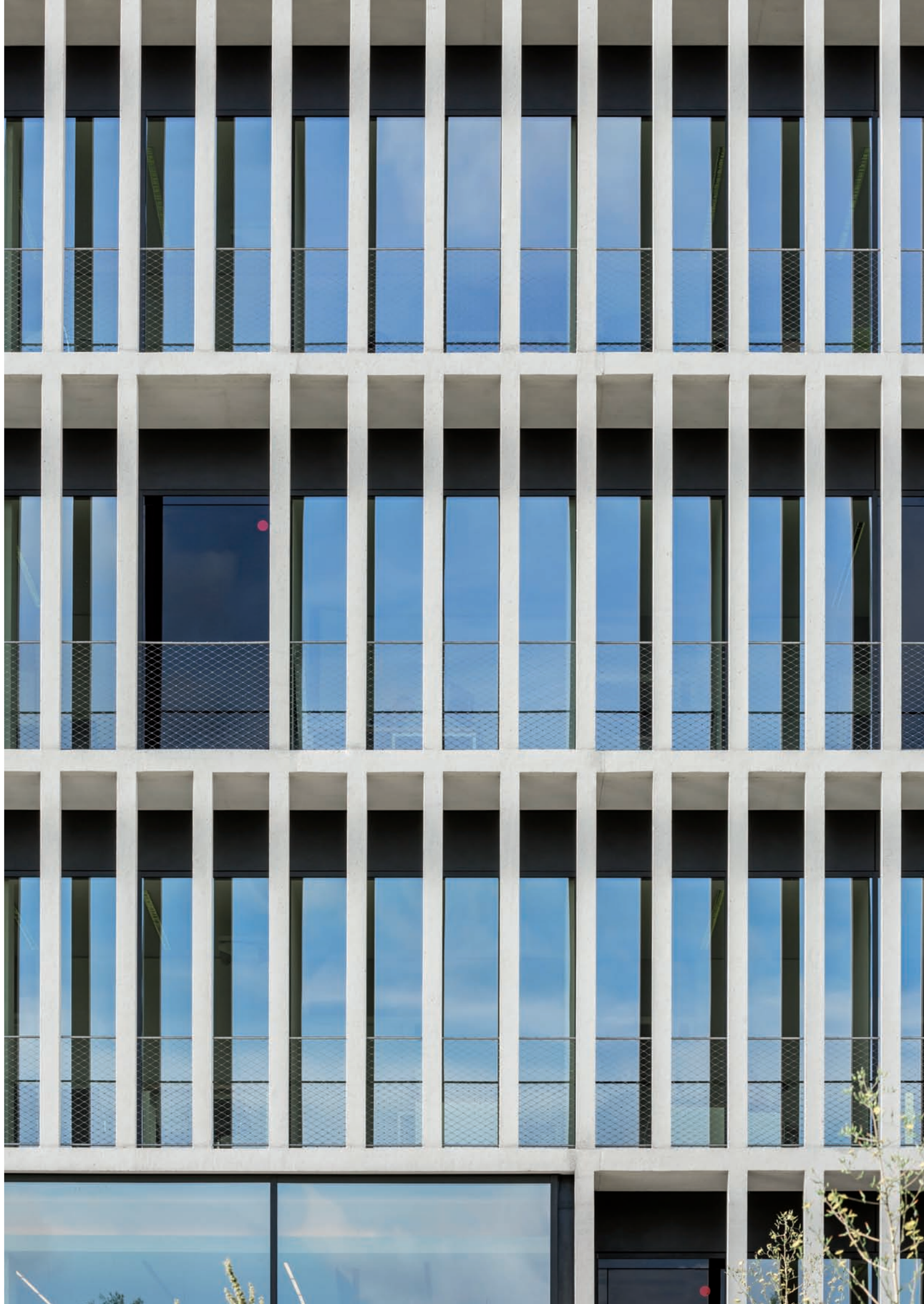

IDF HABITAT
59

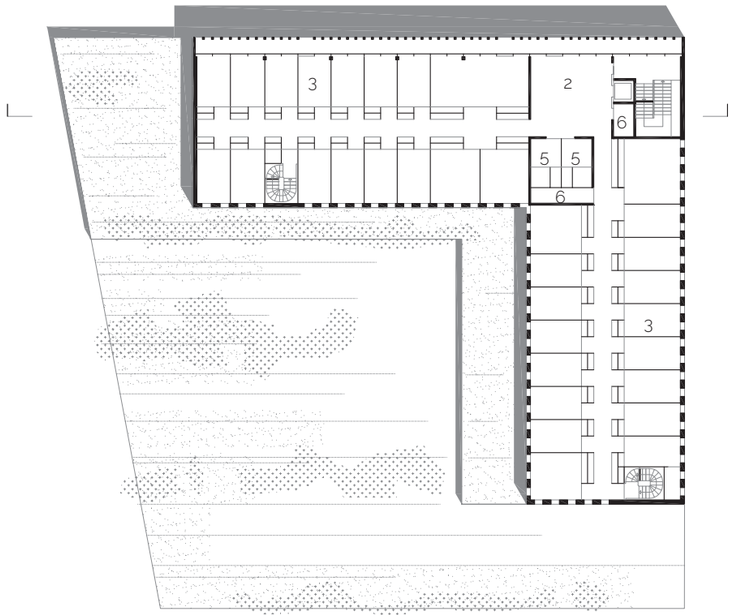

R+2

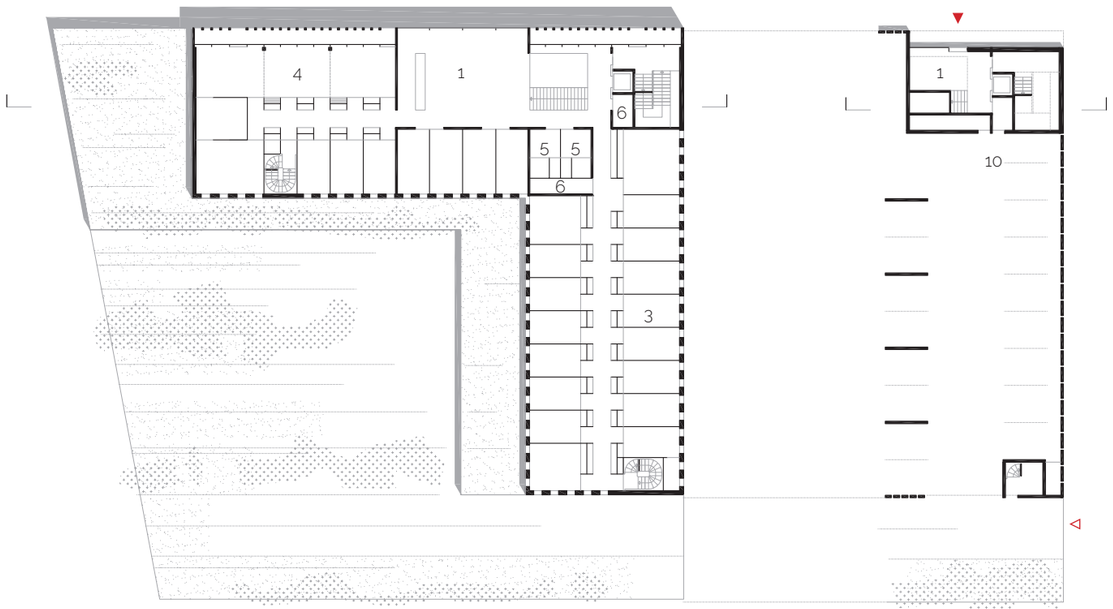

R+1

RDC

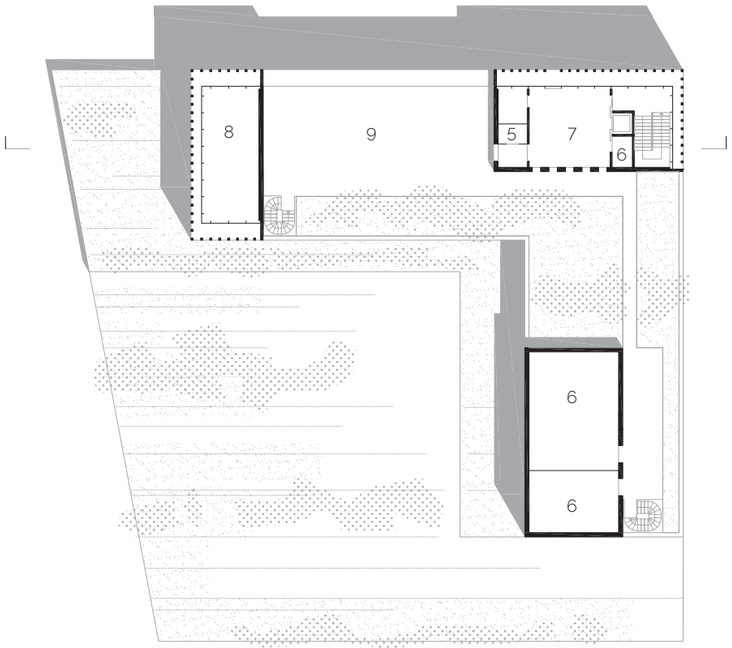

R+5

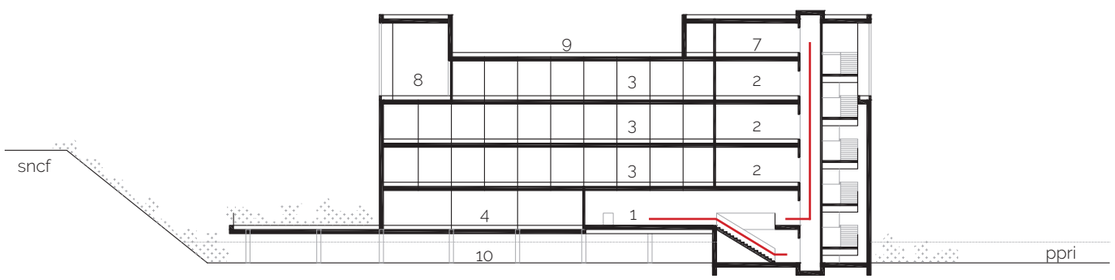

SSA
I.32

SSA
I.33

1 hall d'accueil
2 hall étage
3 bureaux
4 salle de formation
5 sanitaires
6 local technique
7 espace repos
8 salle CA
9 terrasse accessible
10 parking

0 1 5

STEFANO SBARBATI ARCHITECTE

Maquette à découper du siège social d'IDF Habitat, 2017

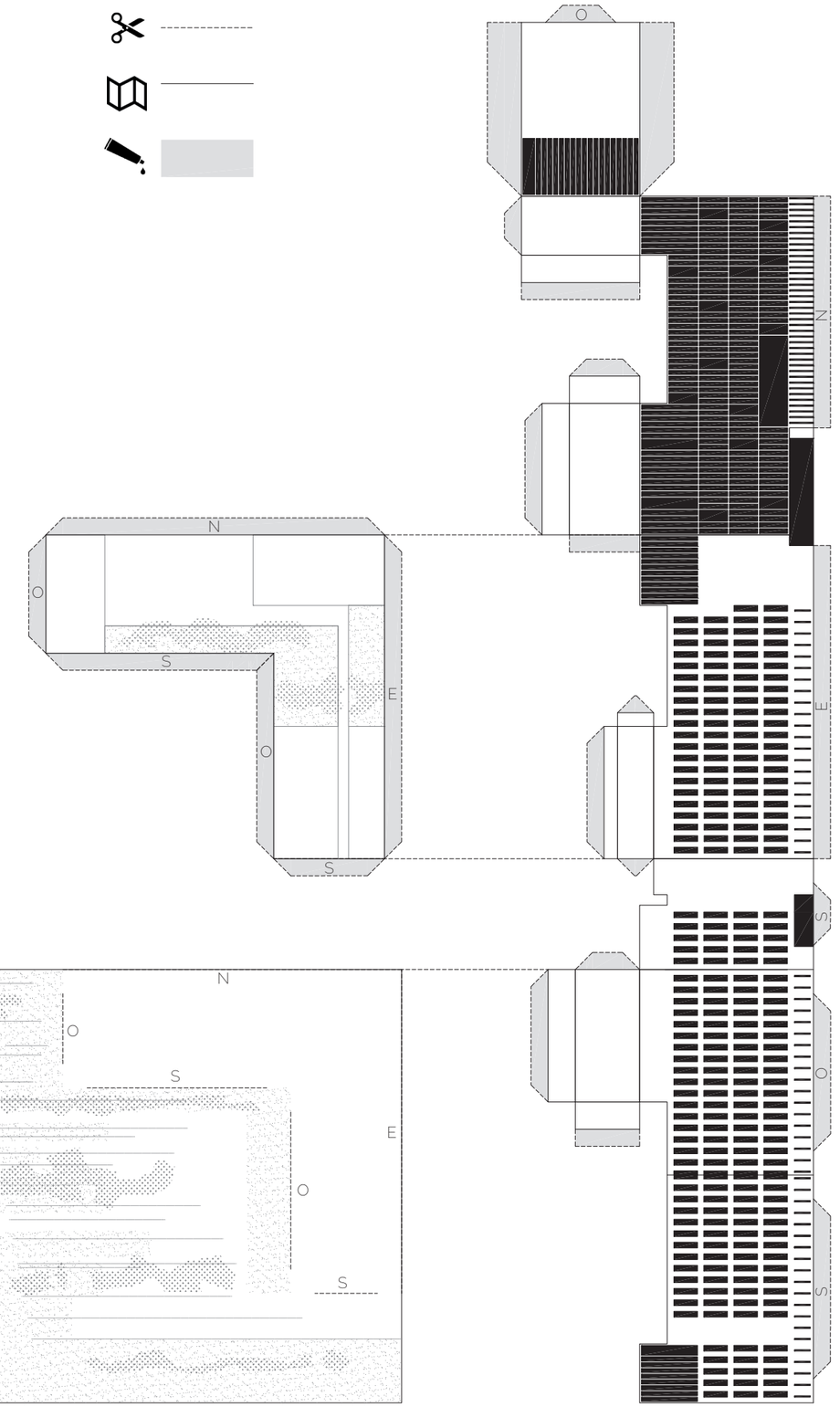

SIÈGE SOCIAL DE LA C.P.A.M.

Bordeaux

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Caisse Primaire Assurance Maladie

AMÉNAGEUR

EPA Bordeaux Euratlantique

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

Promoteur: Groupe Pichet

B.E.T. structure: Batiserf

B.E.T. tce: Eco Tech

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'un ensemble de bureaux et commerces.

Structure interne en bois associée à façades porteuses en béton.

Parking couvert de 110 places.

RT2012-30% et HQE Bâtiments Tertiaires

Surface bâtiment: 19 000 m² SDP

Montant des travaux : 34,1 millions € H.T.

Concours 2018

La localisation de notre parcelle sur le bord d'un îlot jardin, ainsi que l'allée piétonne qui traverse notre site nous ont amené a concevoir la nouvelle construction comme un système de plusieurs volumes, qui traduisent en capacité les distinctes typologies fonctionnelles et spatiales du programme.

A travers de l'allée centrale, l'espace public s'engouffre dans les interstices entre les différentes masses et, come une brise, traverse la parcelle, il bifurque et il opère une transition entre l'univers minérale des rues bordelaises et la fraicheur du parc en cœur d'îlot.

Depuis l'allée, les utilisateurs accèdent aux immeubles. Les bureaux ouvrent ainsi sur un espace piétonnier, qui protège la circulation entre les volumes et valorise l'interaction entre le siège social et le sol public.

Les étages sont conçus pour garantir le plus haut niveau de modularité des l'aménagements et une grande flexibilité dans l'affectation des espaces.

L'enveloppe structurel de l'ouvrage est conçu en béton armé sur une géométrie réglée par une trame de 1.5 m. Révélatrices du principe modulaire développé dans le projet, les façades porteuses sont caractérisées par un empilement régulier de poteaux, qui confèrent à notre projet un rythme verticale en harmonie avec les façades historiques bordelaises.

La structure interne est en bois.

Pour une alliance contemporaine entre le minérale et le bois nous avons du trouver une solution technique pour rendre stables nos façades.

Privé de la continuité structurelle et monolithique avec une structure interne solidaire, un subtil voile de béton ne possède pas la stabilité nécessaire pour supporter les efforts latéraux qui sollicitent un bâtiment.

Nous avons ainsi plié le voile des façades du socle dans une succession de «C», tout en conservant un épaisseur mince de l'élément constructif. De l'extérieur, le voile plié de la façade est perçu comme une succession de poteaux qui rythment la construction. L'inertie structurelle proportionnée à la structure par les façades du socle nous permette de réduire la masse du béton des étages haut, en alignant des poteaux fins en correspondances des nœuds de la trame structurelle.

Les menuiseries extérieures des fenêtres et les volets, en aluminium anodisé or, s'allient à la couleur de la pierre pour en valoriser la teinte chaude. Leur surfaces satinées qui réagissent à la lumière ainsi que leur mobilité sur la façade produisent un contrepoids à la stable rigueur de la structure.

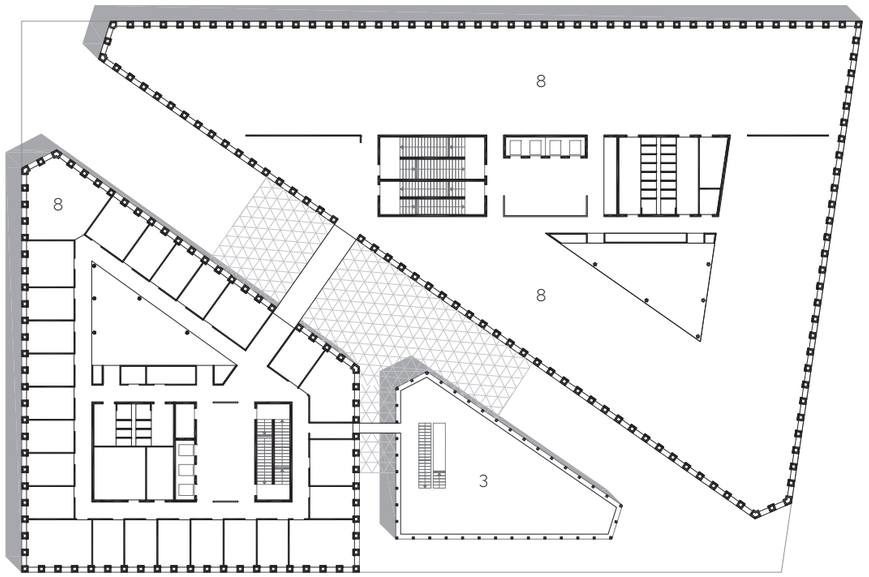

R+1

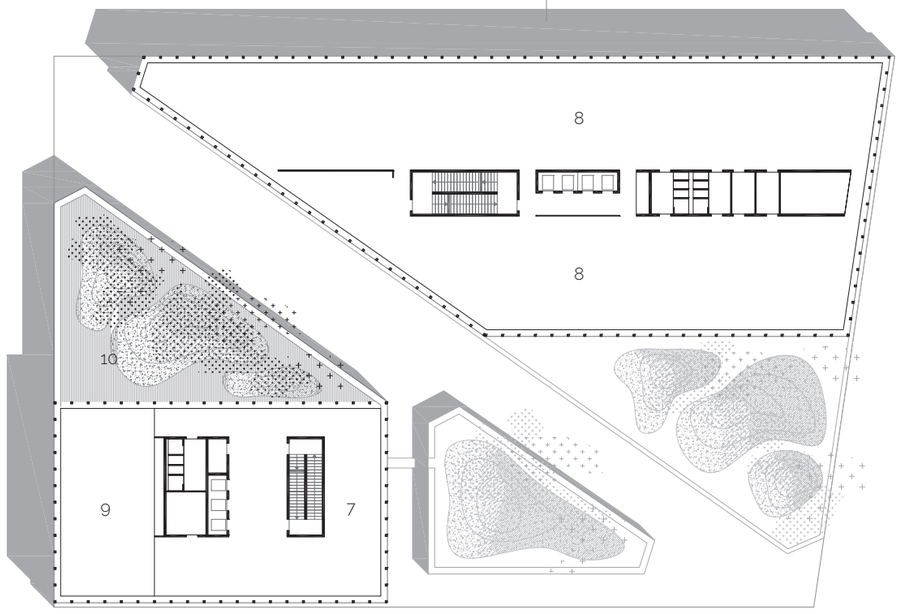

R+7

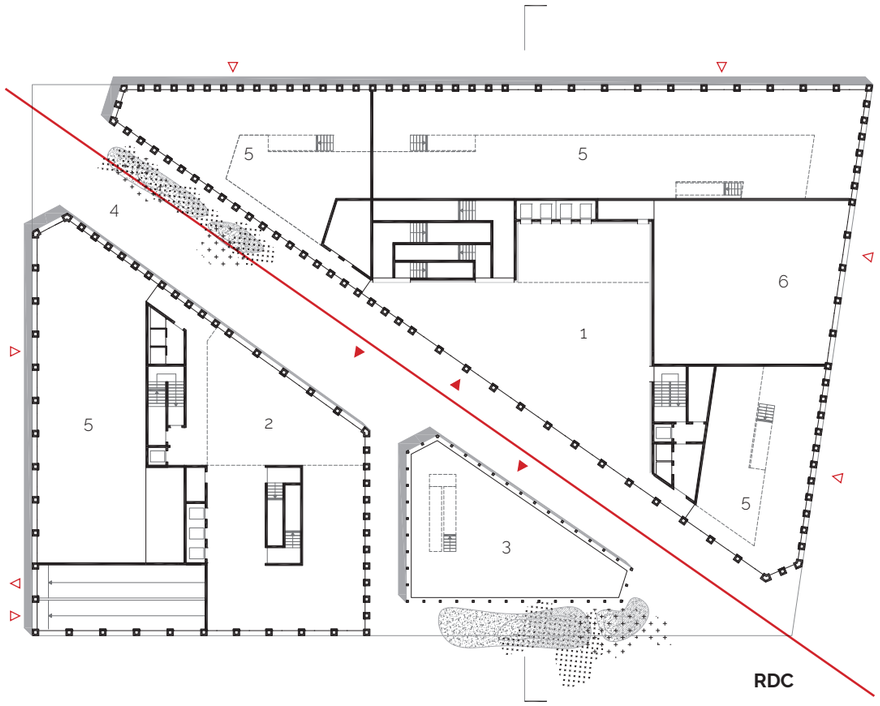

RDC

SSA
I.46

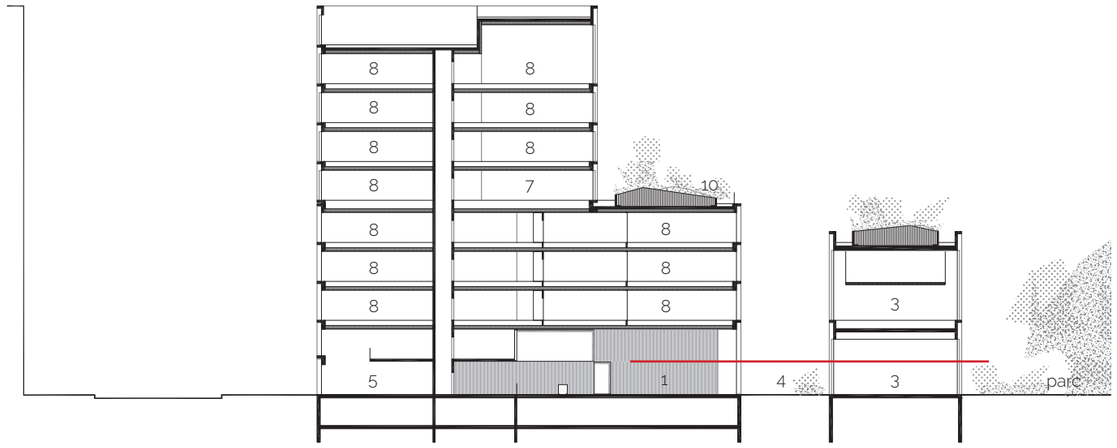

SSA
I.47

1 hall d'accueil
2 hall secondaire
3 espace polyvalent
4 passage piétonnier
5 locaux d'activités
6 livraisons
7 espace convivialité
8 bureaux
9 salle CA
10 terrasse

0 1 5 10

OFFICE NOTARIAL

Arpajon

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SCI Notarpajon

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

B.E.T. structure: Atelier I+A

B.E.T. fluides: Louis Choulet ingénierie

Économie de la construction: Matthieu Ecallard

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'un ensemble de bureaux et aménagement paysager.

Parking extérieur de 35 places.

RT2012.

Surface bâtiment: 1 300 m² SDP

Montant des travaux : 2.5 millions € H.T.

Études en cours

En respectant la subdivision du tissu urbain d' originaire, le projet est organisé en trois parties.

Au nord, le jardin existant est conservé. Le mur en pierre traditionnelle qui l'enferme est prolongé à l'intérieur du site afin de créer un jardin verger clos. Il agrémente la vue des bureaux depuis la façade nord et il est un lieu extérieur de convivialité pour les usagers.

La nouvelle construction, rectangulaire, s'insère dans le paysage en direction est-ouest, au centre du site. Cette orientation permet de donner la meilleur exposition aux espaces de travail, nord-sud, et de faire face à l'espace public de l'avenue avec une façade aux dimensions comparables à celles des pavillons voisins.

La volumétrie des étages inferieurs est traitée comme un objet pesant, défini comme «stéréotomique» et minéral, dont la matérialité rentre en dialogue avec les murs en pierre et le contexte paysager.

L'enveloppe structurel de l'ouvrage est conçu en béton armé teinté. Il est caractérisé par le rythme régulier des ouvertures, creusées dans la masse. Les biseaux des angles dans la direction du sud augmente la quantité de lumière naturelle à l'intérieur et révèle l'épaisseur de la façade.

A l'intérieur les contraintes structurelles et techniques ont étés réduites au minimum, afin de garantir un haut standard de flexibilité de l'aménagement.

L'entrée dans le bâtiment s'effectue depuis l'avenue par un escalier ouvert, qui mène au hall d'accueil plus en haut.

En rentrant dans le bâtiment, le visiteur est reçu dans un espace aux proportions généreuses et largement éclairé en lumière naturelle. Au niveau de l'entrée, les archives sont laisses visibles au travers d'une cloison vitrée. Ils témoignent de la «mémoire» qui fonde le travail notarial.

Le jour qui provient par une large ouverture orientée sud, fonctionne comme un contrepoids à la lumière douce du hall d'accueil, ouvert au nord sur le jardin verger.

A partir du hall, une circulation en forme de boucle dessert l'ensemble des bureaux en façade, ainsi que les espaces de service au centre du bâtiment et l'escalier qui dessert l'étage.

Au niveau le plus haut, les bureaux des notaires sont organisés dans une structure défini comme «tectonique», transparente et ouverte sur le paysage, qui colonise la toiture terrasse en continuité avec l'environnement.

Au sud, le parking paysager est organisé dans l'emprise de la parcelle d'origine. Il est délimité par un muret qui cache de l'extérieur la vue des voitures, en laissant dépasser la frondaison des arbres.

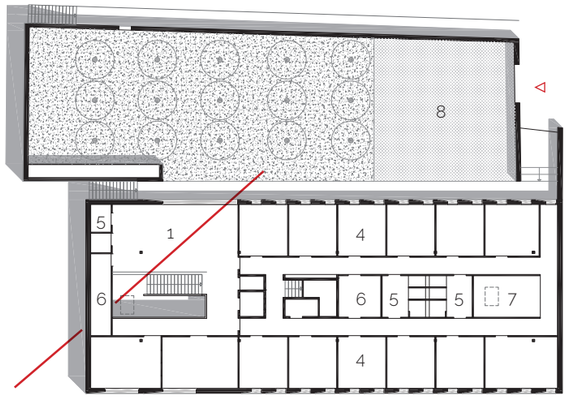

RDC HAUT

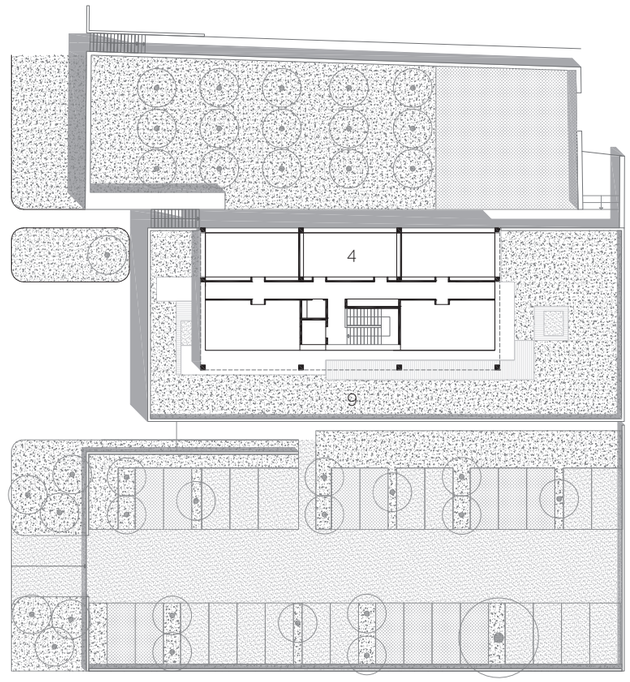

R+1

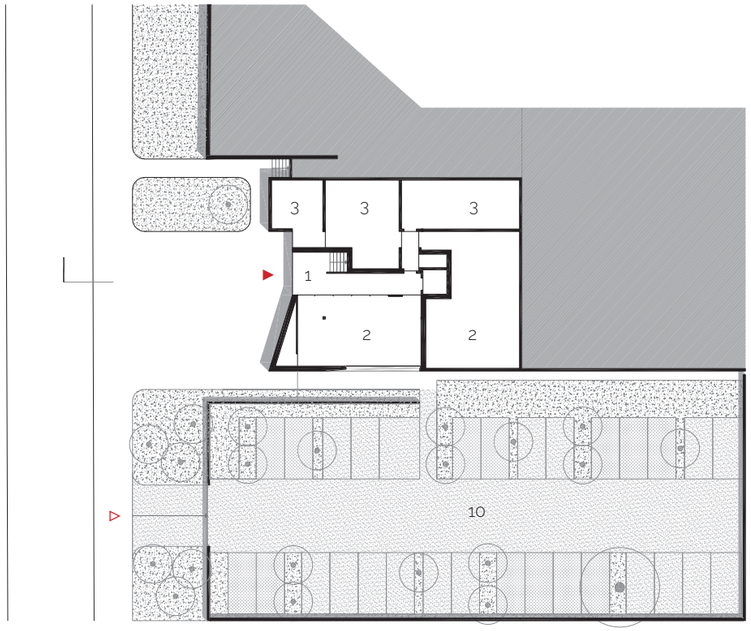

RDC BAS

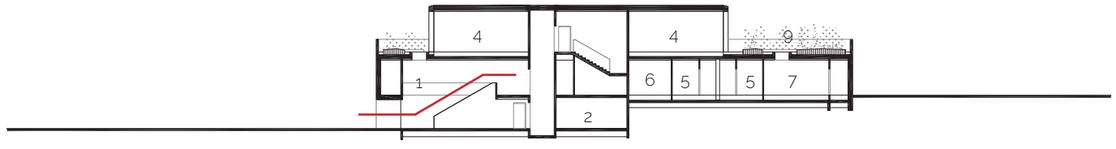

1 hall d'accueil
2 archives
3 locaux techniques
4 bureaux
5 sanitaires
6 locax service
7 espace repos
8 jardin verger
9 terrasse paysagère
10 parking paysager

0 1 5 10

BUREAUX ET LOCAUX D'ACTIVITÉ

Massy

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Hertel

AMÉNAGEUR

Paris Sud Aménagement

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

Économie de la construction: Matthieu Ecallard

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'un ensemble de bureaux et locaux d'activité .

Parking couvert de 300 places.

RT2012-30% et HQE Bâtiments Tertiaires

Surface bâtiment: 14 500 m^2 SDP

Montant des travaux : 23.4 millions € H.T.

Concours 2017

Deux bâtiments distincts sont implantés sur le site. Chacune des deux entités est composée de plusieurs volumes alignés le long des limites de la parcelle.

Cette configuration permet à la fois de fragmenter l'emprise des bâtiments, de favoriser la perméabilité des bords de la parcelle, de cacher la cour de manouvre en cœur d'îlot et de composer un ensemble architectural riche en interaction avec son contexte.

Chacun des deux bâtiments peut fonctionner comme une seule entité ou être divisé en lots. Pour cela chaque immeuble compte 3 noyaux de distribution installés en correspondance de failles, de pincements dans l'emprise du bâtiment qui laissent pénétrer visuellement l'espace public à l'intérieur de la parcelle et marquent les accès.

Les failles ont pour but d'intégrer les deux organisations fonctionnelles possibles, un utilisateur unique ou des entités indépendantes, de fragmenter la volumétrie des bâtiments et de laisser la vue des utilisateur traverser la parcelle.

Nous avons conçu le projet comme un assemblage de volumes simples fédérés par le dessin des façades et les matériaux employés.

La structure porteuse composée de voiles, dalles et poteaux en béton est révélée en façade, avec un maillage calibré en fonction des contraintes urbaines et programmatiques.

Le rez-de-chaussée est majoritairement caractérisé par un rythme serré des ouvertures. Ceci garantit un large éclairement en lumière naturelle des espaces intérieurs tout en masquant les locaux d'activité.

Grâce à l'effet de perspective des ébrasements des ouvertures, la perception des façades du rez-de-chaussée varie en fonction de l'angle de vue: elles révèlent principalement la texture des parties pleines aux passants qui les longent; elles apparaissent très vitrées en les regardant de face.

A l'étage, l'ensemble des bureaux s'ouvrent sur des «loggias, au travers de façades largement vitrées.

Il s'agit d'espaces extérieurs protégés qui tissent un lien entre intérieur et extérieur. Les utilisateurs peuvent prendre des pauses en profitant des espaces extérieurs des loggias, directement accessibles depuis leurs bureaux. Un lien entre les usagers et la ville s'installe, les façades du bâtiment s'animent.

La surface du béton en façade est traité par ponçage au disque diamant. Ceci permet d'abraser la surface en révélant la nature pierreuse du matériau. Le béton est finalement imprégné d'un imperméabilisant incolore qui garantit la pérennité de la finition. En résulte un matériau de façade pérenne avec un fini très qualitatif.

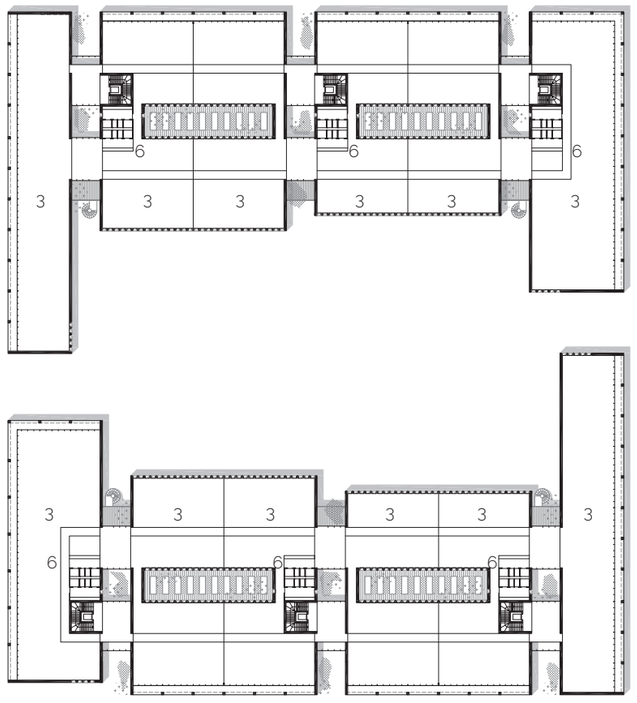

R+1

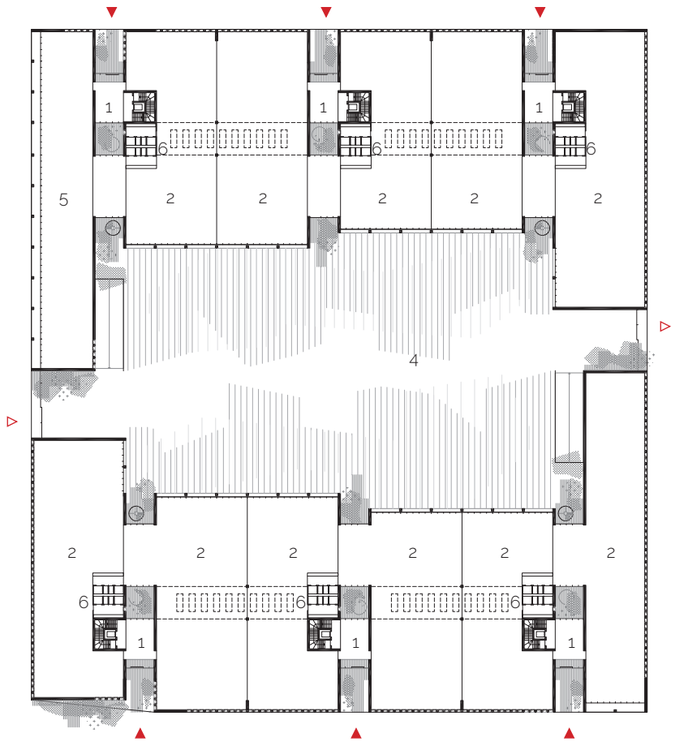

RDC

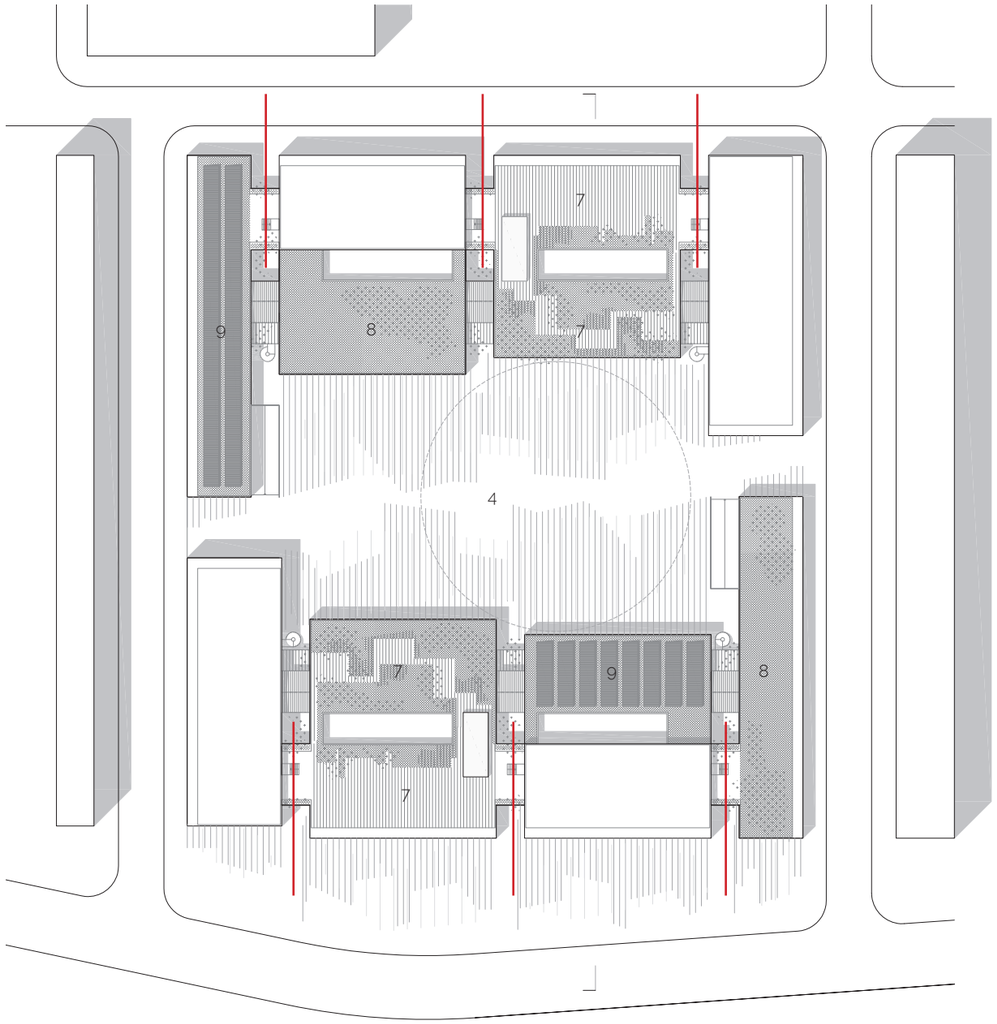

PLAN MASSE

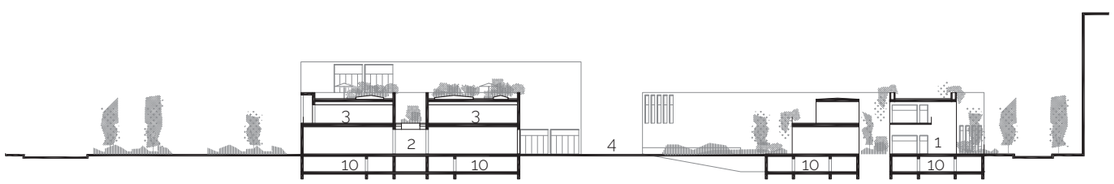

1 hall d'accueil
2 locaux d'activité
3 bureaux
4 cour de manœuvre
5 showroom
6 services et lt
7 terrasse accessible
8 bassin d'évaporation
9 photovoltaïque
10 parking

0 2 12

CITÉ NUMÉRIQUE Y-NOV

Paris 17e

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville de Paris

AMÉNAGEUR

Paris Batignolle Aménagement

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

Promoteur immobilier: Auvence

B.E.T. tce: Betom ingénierie

B.E.T. hqe: Cap-Terre

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'un équipement d'enseignement supérieur, commerces et bureaux.

Parking couvert de 43 places.

Sous-station CPCU et local RATP.

RT2012 et HQE Bâtiments Tertiaires

Surface bâtiment: 9 650 + 1 950 m^2 SDP

Montant des travaux : 19.3 + 3.8 millions € H.T.

Concours 2015

Notre projet est d'organiser les espaces qui composent l'équipement dans un volume compact pour en faciliter l'exploitation. Afin de mettre en relation les deux extrémités du bâtiment nous avons ensuite creusé le volume régulier et tramé qui en résulte. De l'espace public du hall, au ciel de Paris l'utilisateur traverse le bâtiment entier en un coup d'œil au travers du jardin.
Les étages structurellement identiques sont tous uniques dans leur relation avec celui-ci.
Nous avons ainsi crée un paysage artificiel au travers du quel l'individu peut saisir la totalité de l'ouvrage et se repérer en tout point.

Situé face au parvis du futur Tribunal de Grande Instance, notre équipement participera à sa définition en tant qu'espace public, afin qu'il soit vécu comme un lieu de socialisation et d'interaction sociale.
L'entrée principale de notre équipement ouvre sur cette nouvelle place et sur l'avenue de la Porte de Clichy.
Nous pénétrons à l'intérieur par une grande ouverture qui met en continuité l'espace public avec le hall d'accueil dans un parcours fluide, sans pour autant le dévoiler depuis l'extérieur.
En franchissant la porte d'entrée nous découvrons un espace aux proportions monumentales, un lieu inattendu et magique qui met en collision l'espace public urbain avec un jardin secret flamboyant.
Les hauts murs en béton le protègent et des percées irrégulières filtrent les faisceaux de lumière. Il s'agit d'une cage en béton qui piège les rayons du soleil à l'intérieur et les utilise pour en dessiner leur parcours sur ses murs.

Depuis le hall nous accédons au noyau de circulation vertical, qui distribue l'ensemble du complexe, du rez-de-chaussée à la toiture terrasse paysagée.

A l'extrémité Nord-Ouest de la parcelle nous avons conçu un immeuble de bureaux qui laisse l'espace du rez-de-chaussée complètement dégagé et ouvert afin de respecter les contraintes imposées par l'ouvrage du réseau CPCU implanté à cet endroit. L'enveloppe du bâtiment est le seul élément porteur et libère l'espace intérieur de toutes contraintes.

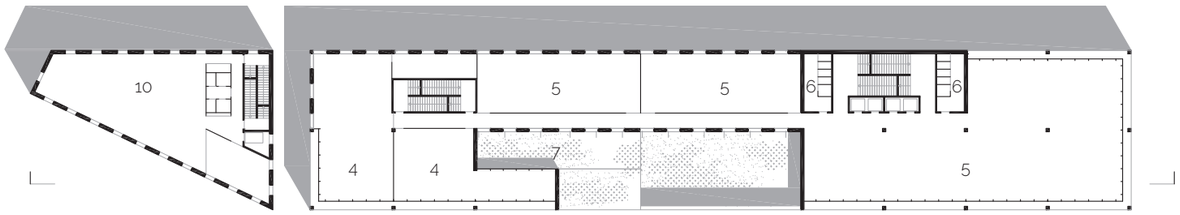

R+6

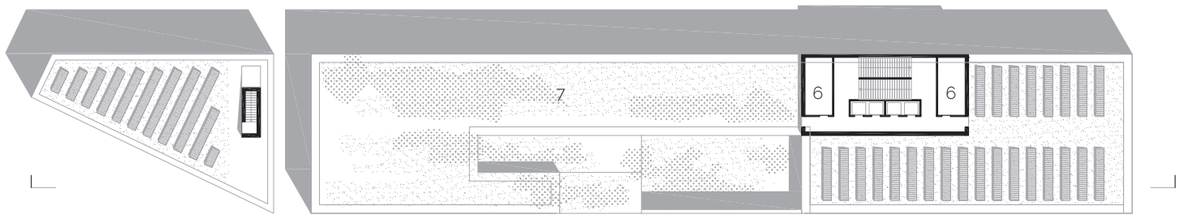

R+8

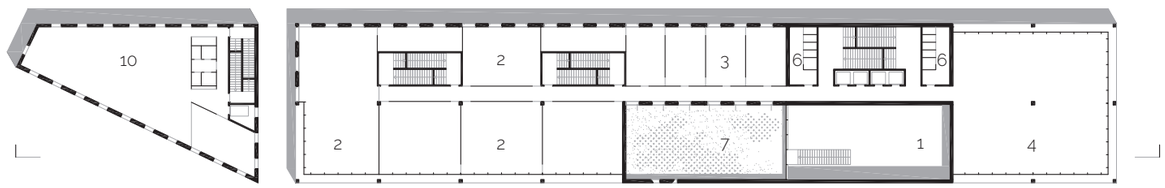

R+2

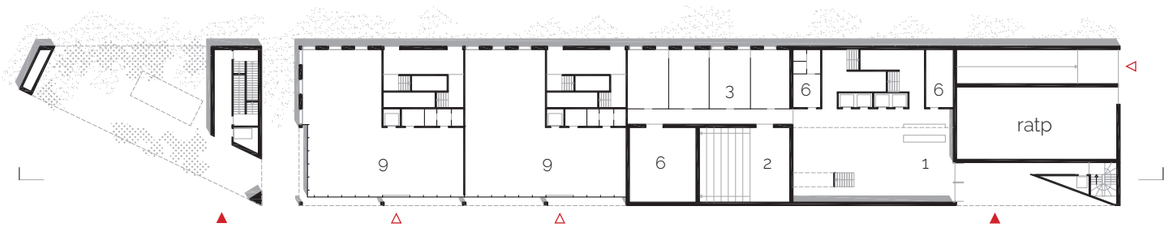

RDC

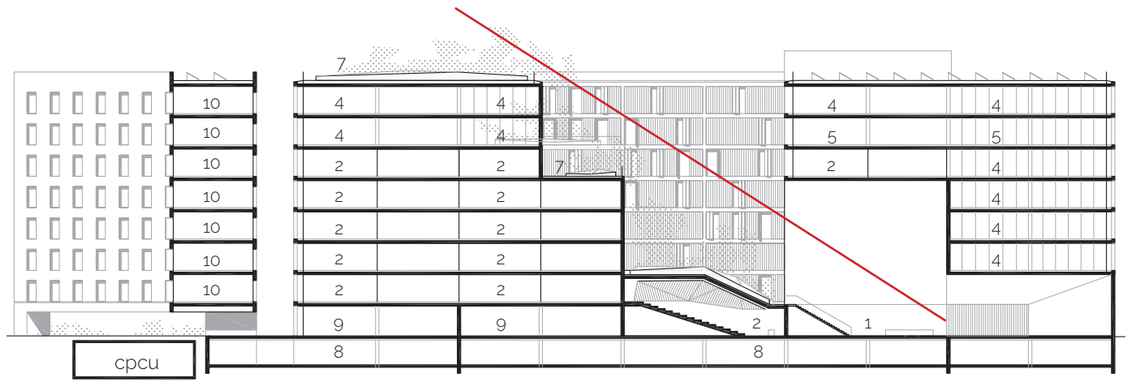

SSA
1.70

SSA
1.71

1 hall d'accueil
2 salles de cours
3 bureaux
4 ateliers
5 espace repos
6 services et lt
7 terrasse accessible
8 parking
9 commerces
10 co-working

0 2 10

SALLES ASSOCIATIVES

Cesson

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Ville de Cesson

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

B.E.T. tce : Euclid ingénierie

Paysage: Végétude

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'un équipement public à usage de salles polyvalentes et associatives

Construction en 3 phases

RT2012

Surface bâtiment (phases 1 et 2): 880 m^2 SDP

Montant des travaux (phases 1 et 2) : 1.7millions € H.T.

Concours 2015

Nous avons implanté notre projet en retrait de la limite de propriété afin d'annexer la surface libre de notre parcelle à l'espace public en créant une place urbaine. Notre équipement public associatif délimite les bords nord et ouest de cette nouvelle place, il en est le prolongement.

La réalisation du programme est rythmée par 3 phases de construction, mais l'équipement est pensé dans son ensemble dès la première phase:

- en phase 1 un porche ouvert sur le parking paysagé donne accès à la salle polyvalente ainsi qu'à l'espace extérieur clos qui la complète. Les locaux de service se développent du côté nord le long d'un axe technique directement accessible depuis le parking et la zone de livraison.

- en phase 2 un volume est juxtaposé à l'ouest du premier bâtiment. Un porche ouvert sur la place donne accès au hall d'entrée. La salle polyvalente et les salles de réunions y sont directement connectés. L'entrée principale de la première phase devient l'accès secondaire de la grand salle. L'axe technique de la façade nord est prolongé pour desservir cette nouvelle partie. L'espace extérieur clos double sa surface pour accueillir des manifestations en plein air, sans porter nuisance au voisinage.

- en phase 3 une aile est positionnée le long de la promenade piétonne en limite ouest de la parcelle, elle est directement accessible depuis le hall principal et l'axe technique.

Une coque en béton armé structurel doublée à l'intérieur par une coque en bois permet de réaliser un équipement à la fois puissant, pérenne et thermiquement très performant.
Les façades donnant sur les porches et le patio intérieur sont composées par un mur rideau à ossature bois, avec en alternance un remplissage vitré ou panneaux bois. Ces éléments, toujours protégés des intempéries par les casquettes des porches, permettent d'atteindre le plus haut niveau thermique et d'agrémenter les espace intérieurs de la chaleur du bois.
L'absence d'éléments porteurs dans l'espace et la conception modulaire des façades permettent la plus grande flexibilité de l'aménagement intérieur.

PHASE 1
Construction de la salle polyvalente et des espaces techniques.
Accès public et technique depuis le parking.

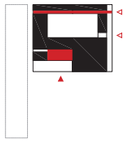

PHASE 2
Construction des salles associatives et des espaces techniques.
Accès public depuis la place. Accès auxiliaire et technique depuis le parking.

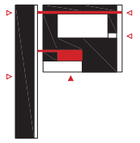

PHASE 3
Construction des ateliers.
Accès public depuis la place. Accès auxiliaire et technique depuis le parking et le chemin piéton.

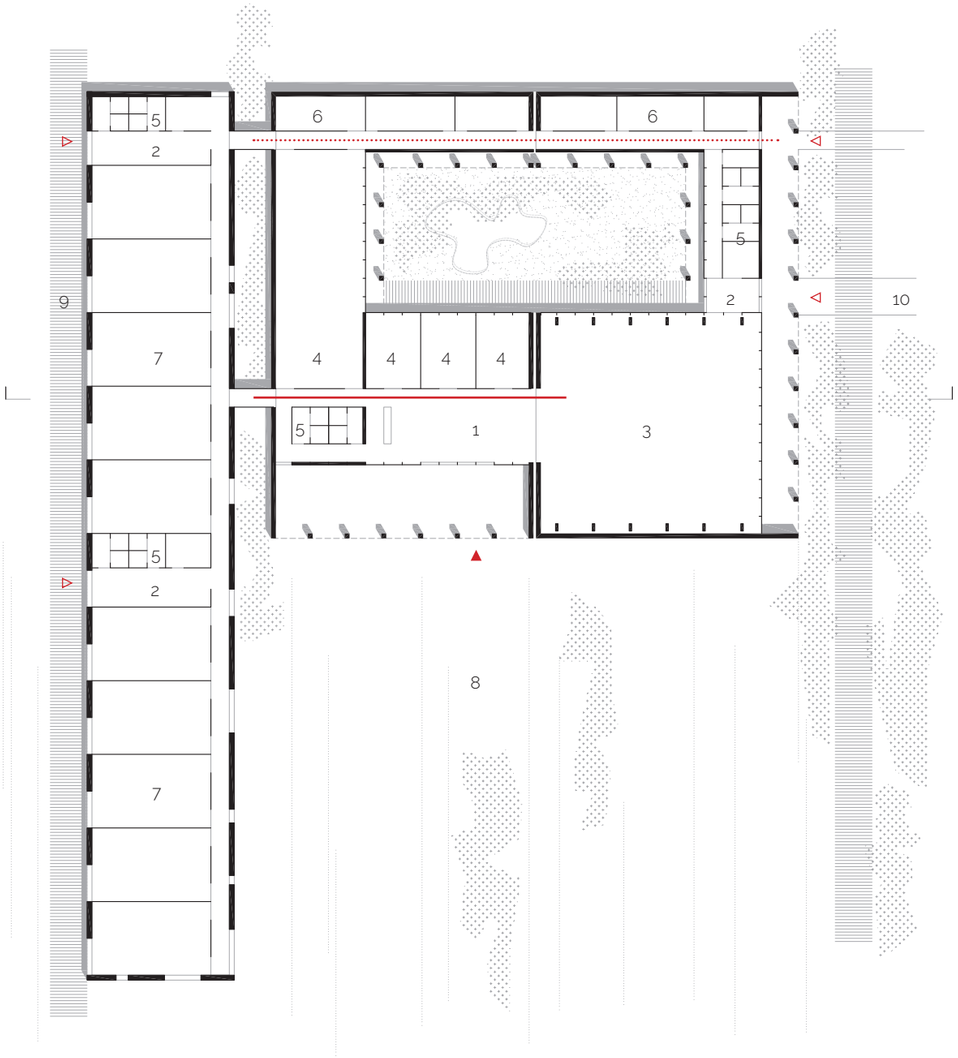

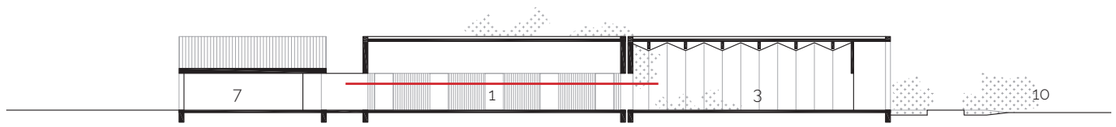

1 hall d'accueil
2 accès auxiliaire
3 salle polyvalente
4 salle associative
5 sanitaires
6 local technique
7 ateliers
8 place urbaine
9 chemin piétons
10 parking

0 1 5

RÉSIDENCE SOCIALE DE 152 LOGEMENTS

Villejuif

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Adoma

AMÉNAGEUR

SADEV 94

ÉQUIPE

Architecte associé: Stefano Sbarbati

Architecte mandataire: Suzel Brout

B.E.T. tce et économie : Sero ingénierie

B.E.T. H.Q.E.: Cap-Terre

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction de 152 logements sociaux type T1, locaux communs et d'activité

RT2012 Cep -10% et Bbio - 10%

Surface bâtiment: 3 545 m² SDP

Montant des travaux: 6.7 millions € H.T.

Concours 2016

Notre projet se propose de résoudre l'interface complexe entre ces deux typologies d'aménagement du territoire, urbaine et pavillonnaire, qui entourent notre parcelle aux deux extrémités et marque l'entrée vers le cœur du quartier Campus Grand Parc.

Le jardin est le barycentre fonctionnel de la résidence et un espace tampon entre les deux typologies morphologiques dans lesquelles nous avons polarisé notre projet: la typologie urbaine positionnée le long de l'avenue et la typologie pavillonnaire disposée librement en cœur d'îlot.

Le long de l'avenue Allende nous construisons un volume en continuité avec les bâtiments environnants (R+4) et un volume en nette discontinuité (R+10), qui fend le front bâti de l'avenue comme une "lame".
Nous créons ainsi un repère géographique qui articule l'échelle de l'îlot avec le paysage lointain tout en offrant des percées visuelles sur le cœur d'îlot et le paysage proche.
Les deux volumes qui s'alignent sur l'avenue (R+4 et R+10) fonctionnent comme un bâtiment unique qui loge 115 logements de la résidence accessible depuis le jardin en cœur d'îlot.
La morphologie compacte des bâtiments que nous construisons sur l'avenue s'inscrit dans la continuité du front bâti et en définit l'extrémité en correspondance de l'accès au campus Grand Parc.

De l'autre coté du jardin en cœur d'îlot, vers le quartier pavillonnaire en limite sud-ouest de notre parcelle nous disposons librement 4 pavillons (R+2 et R+3) organisés en deux entités fonctionnelles qui logent 37 logements et les locaux de gestion.
Cette morphologie morcelée s'insère en harmonie avec le tissus pavillonnaire et en définit le bord sur la rue du Docteur Pinel.

Nous traduisons notre volonté de reprendre le tissus urbain hétérogène en polarisant de manière lisible les différentes typologies constructives présentes sur le site autour d'un espace commun fédérateur qui est le jardin.
Les formes claires et simples qui composent notre résidence laissent le jardin s'infiltrer entre les volumes jusqu'aux limites de la parcelle et rendent lisible la trame verte structurante le paysage.

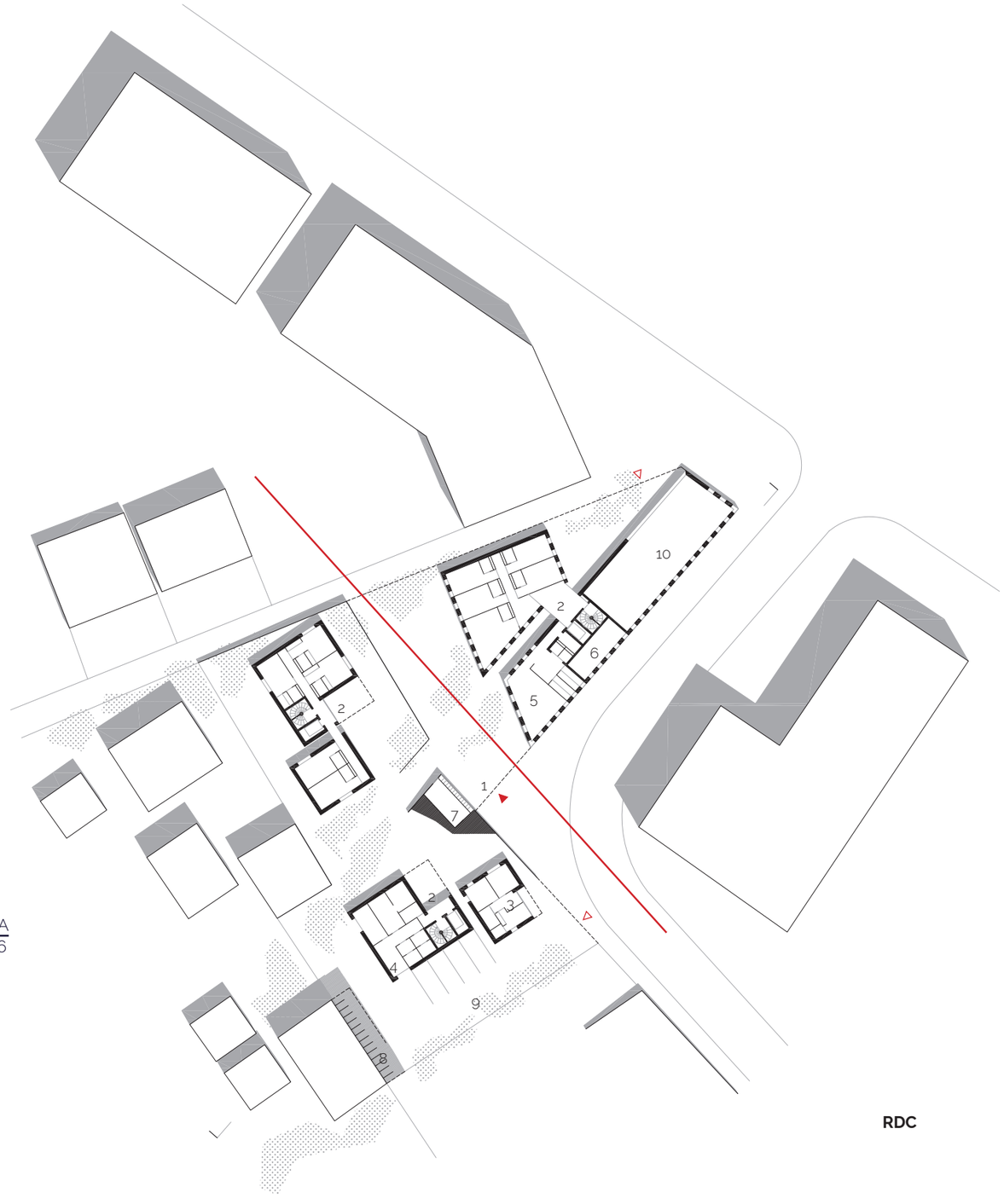

RDC

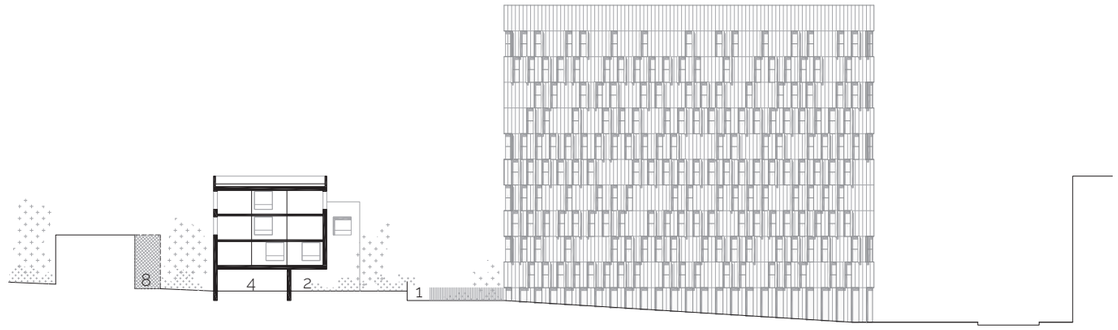

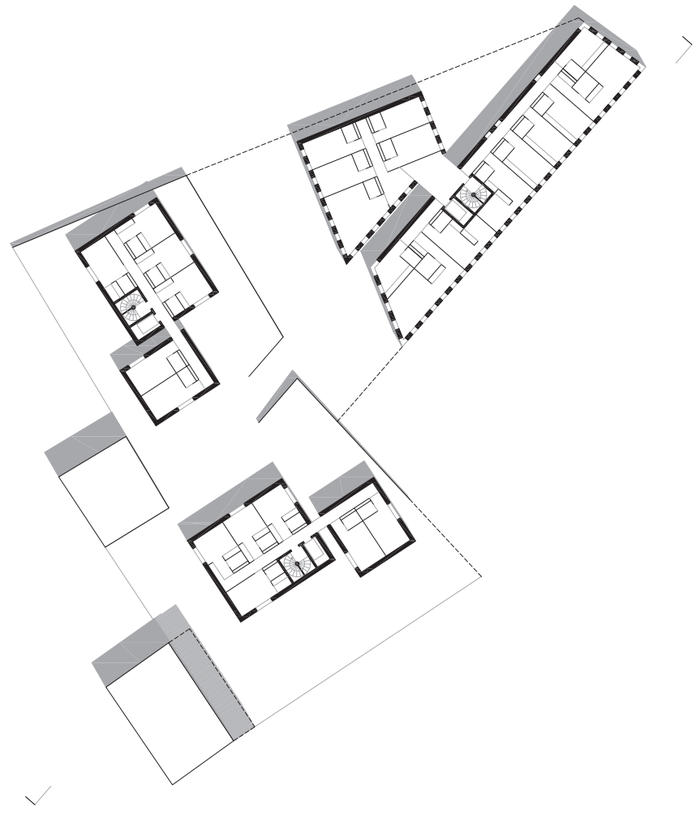

R+1

1 accès principal
2 hall
3 administration
4 maintenance
5 services communs
6 local transfo
7 encombrants
8 local vélos
9 parking
10 commerce

0 1 5

65 LOGEMENTS EN ACCESSION

Aulnay-sous-Bois

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Linkcity

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

B.E.T. TCE : Ingema ingénierie

B.E.T. HQE: Elan

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction de 65 logements sociaux et 1 parking couvert de 65 places

RT2012, NF HABITAT HQE, E+C- niveau 1

Surface bâtiment: 3878 m^2 SDP

Montant des travaux: 6.2 millions € H.T.

Concours 2017

Le projet est caractérisé par un ensemble de volumes simples qui différent en hauteur.
Entre les volumes des failles laissent pénétrer dans la parcelle le jardin aménagé entre
les bâtiments et l'avenue.

Les logements sont organisés en trois groupes disposant chacun d'une colonne de distribution.
Depuis l'avenue les utilisateurs accèdent aux bâtiments par des cheminements paysagers. Les halls et les paliers, ouverts sur l'avenue, profitent de la lumière naturelle et de la vue vers l'extérieur. Ils sont accessibles au travers des failles paysagères qui sillonnent la parcelle.

L'ensemble des logements profite de l'exposition est / ouest et de dégagements visuels secondaires au travers de la trame paysagère.
La création de failles entre les volumes permet de multiplier les expositions des appartements et ainsi de profiter de la double exposition, qui permet d'apporter lumière naturelle et bonne ventilation.
Les appartements disposent de plus de grands balcons en port-à-faut sur les jardins.

Les jardins enveloppent les bâtiments en créant un filtre autour des logements.
En complément, des jardins potagers sont aménagées en cœur d'îlot, le long de la limite en fond de terrain de notre parcelle. Chaque logement dispose ainsi d'une parcelle de terrain à cultiver.
Notre volonté est de valoriser l'espace libre en cœur d'îlot pour créer des espaces de production vivrière, calibrée sur les besoins du nombre de personnes qui vont s'installer dans les logements. Ce lieu encourage les échanges et pousse à la création de lien social entre les voisins.

Un parking enterré de 53 places est aménagé en sous-sol.

R+1

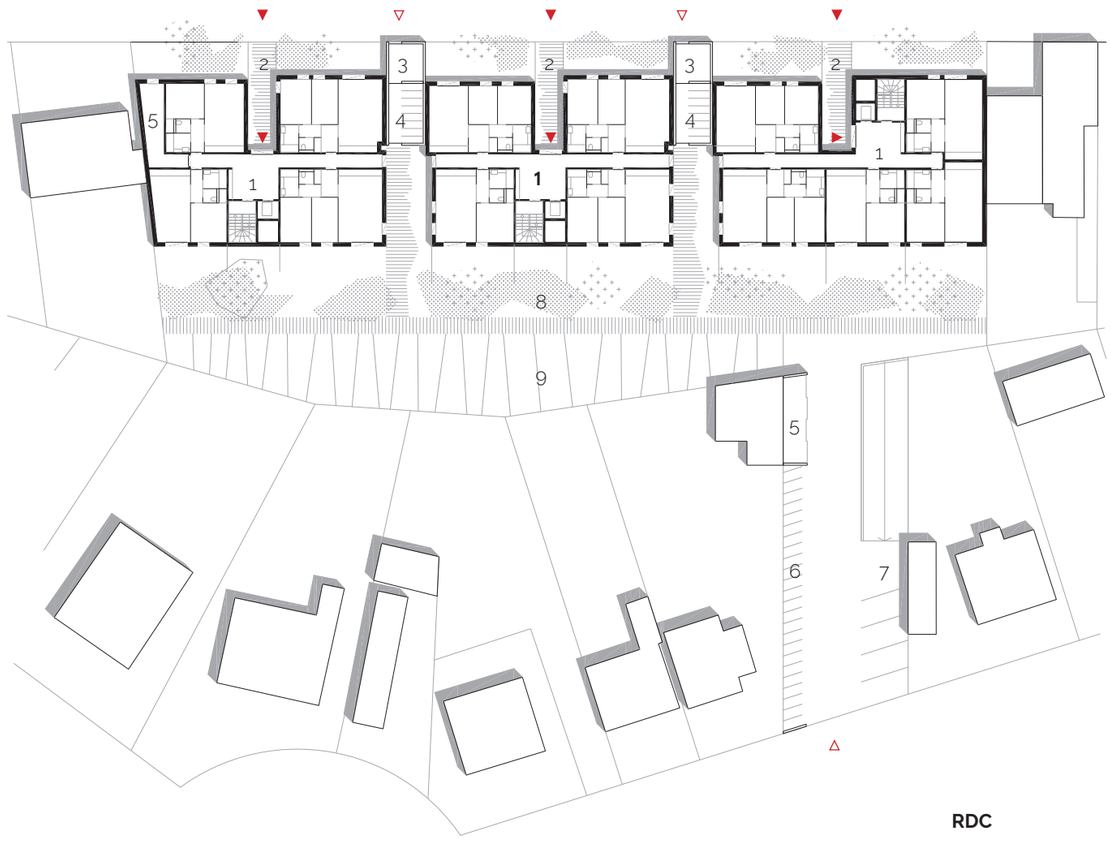

RDC

1 hall d'entrée
2 allée d'accès
3 local om
4 local rangement
5 local technique
6 stationnement vélos
7 accès parking
8 jardin
9 jardins potagers

0 2 10

59 LOGEMENTS INTERMEDIAIRES

Aulnay-sous-Bois

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Linkcity

BAILLEUR SOCIAL

Groupe SNI

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Stefano Sbarbati

B.E.T. TCE : Ingema ingénierie

B.E.T. HQE: Elan

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction de 59 logements sociaux et 1 parking couvert de 59 places

RT2012, NF HABITAT HQE, E+C- niveau 1

Surface bâtiment: 3387 m² SDP

Montant des travaux: 5.4 millions € H.T.

Concours 2017

A l'ouest de la parcelle, le long de l'avenue Anatole France, nous proposons une résidence de 59 logements intermédiaires.
Il s'agit majoritairement d'appartements de deux ou trois pièces et quelques logements familiaux.

L'organisation du projet dans un volume construit en continuité et en harmonie avec la résidence existante au sud de notre parcelle permet de libérer une grande surface aménagée en jardin au centre du site.

L'ensemble des logements profite de l'exposition est / ouest et de dégagements visuels sur ce nouveau paysage.
Le long de l'avenue Anatole France, les studios et les deux pièces s'ouvrent sur l'avenue au travers de grandes fenêtres qui donnent sur un jardin aménagé.
Les appartements les plus grands profitent d'une double orientation et s'ouvrent sur un espace extérieur vert protégé. Une loggia permet de bénéficier au mieux de la coulée verte.

En complément, des jardins potagers sont aménagés le long de la promenade paysagère en cœur d'îlot.

Les logements sont organisés autour de deux colonnes de distribution, éclairés en lumière naturelle.
La conception des logements assure une organisation fonctionnelle optimale et la trame structurelle permet une grande flexibilité des espaces afin d'accompagner l'évolution des besoins des usagers.
Les points porteurs de la structure sont minimisés à l'intérieur de la surface des appartements, les gaines techniques sont localisées sur les périmètres.

Un parking enterré de 39 places est aménagé en sous-sol.

R+1

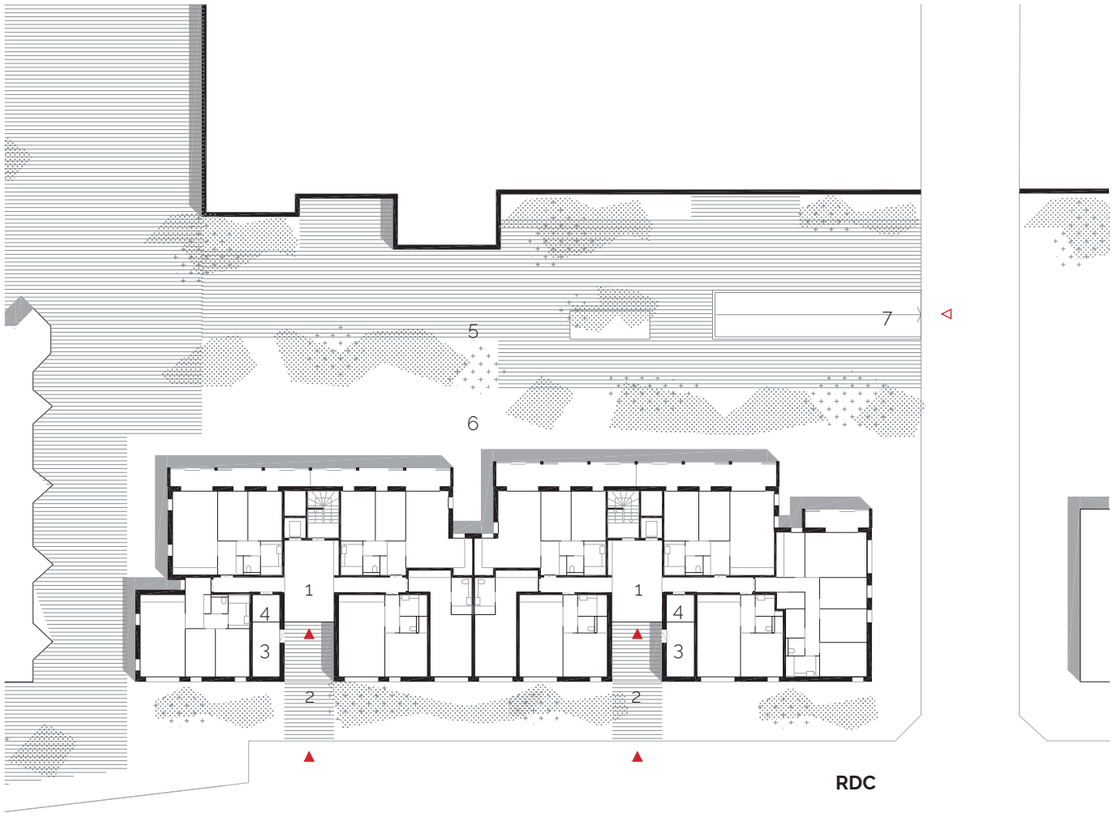

SSA
11.98

RDC

SSA
11.99

1 hall d'entrée
2 allée d'accès
3 local om
4 local rangement
5 jardin
6 jardins potagers
7 accès parking

0 2 10

16 LOGEMENTS SOCIAUX

Paris 12e

MAÎTRISE D'OUVRAGE

Siemp

ÉQUIPE

Architecte associé: Stefano Sbarbati

Architecte mandataire: MU architecture

B.E.T. structure : Batiserf ingénierie

B.E.T. fluides : Choulet

B.E.T. H.Q.E.: Les ENR

Économiste: Michel Forgue

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction de 16 logements sociaux et 1 local d'activité

RT2012

Surface bâtiment: 1 280 m² SU

Montant des travaux: 2.5 millions € H.T.

Concours 2016

Le site du 26 Boulevard de Reuilly a le très bel avantage d'être à l'angle d'un boulevard arboré de 20 mètres de large, dont près de la moitié est réservé aux piétons, et d'une rue piétonne de 2 mètres de large, doublée par des jardins privés.

Nous distinguons pour ce projet trois objectifs principaux : orienter les appartements vers les jardins ensoleillés au Sud-est, relier les échelles bien distinctes du boulevard et de la rue et valoriser l'environnement végétal.
Le contraste entre les deux axes et l'angle rentrant de la parcelle est l'occasion d'offrir une image forte sur le boulevard.

Notre projet, conscient de densifier en hauteur un endroit protégé et privilégié, garantit:
- la continuité urbaine entre le boulevard et la rue en créant un découpage de volumes, d'abord lisses puis en un jeu plus rythmé d'une trame serrée qui ouvre les logements sur des loggias.
- la continuité paysagère du jardin arrière en accueillant de la végétation de manière graduée jusque dans les étages supérieurs comme des jardins suspendus.

Chaque étage distribue deux appartements orientés Sud-Ouest qui répondent tous aux objectifs suivants :
- Nous proposons une organisation systématique avec un regroupement des chambres au centre de la façade afin de créer une flexibilité dans le temps en fonction des besoins. l'organisation T4/T2 s'adapte T3/T3 en modifiant simplement la cloison séparatrice entre deux appartements.
- L'ensemble des pièces de vies sont disposées aux angles avec une double orientation et des ouvertures généreuses.
- Un maximum d'appartement possède un lien privilégié sur l'extérieur par des loggias qui protègent des vues et du soleil du sud/ouest et permettent d'ouvrir largement la baie du salon et faire entrer l'extérieur dans l'appartement.

Au rez-de-chaussée nous avons souhaité doubler la rue piétonne par un « passage couvert » privé qui permet d'ouvrir l'éclairage naturel au cœur des espaces communs et de créer un dialogue privilégié avec le contexte.

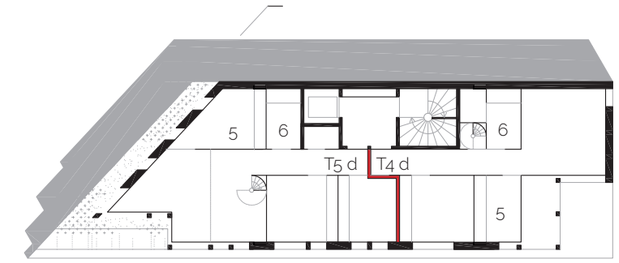

R+7

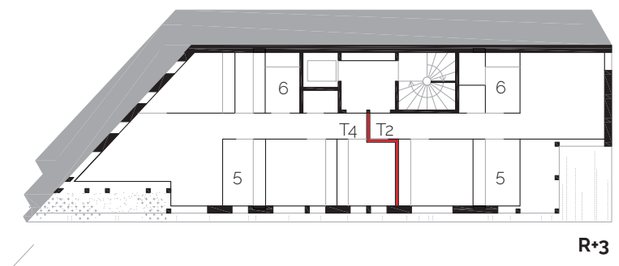

R+3

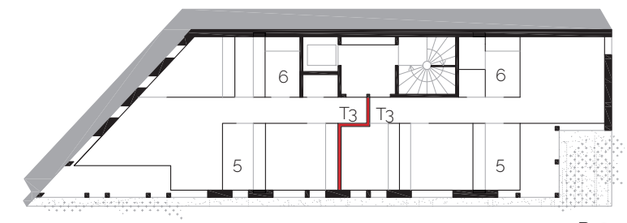

R+2

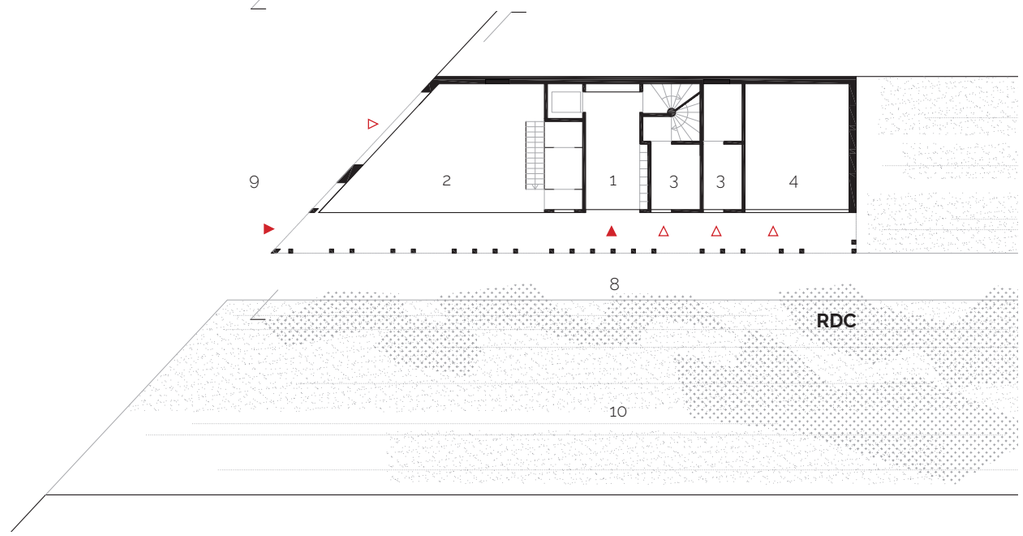

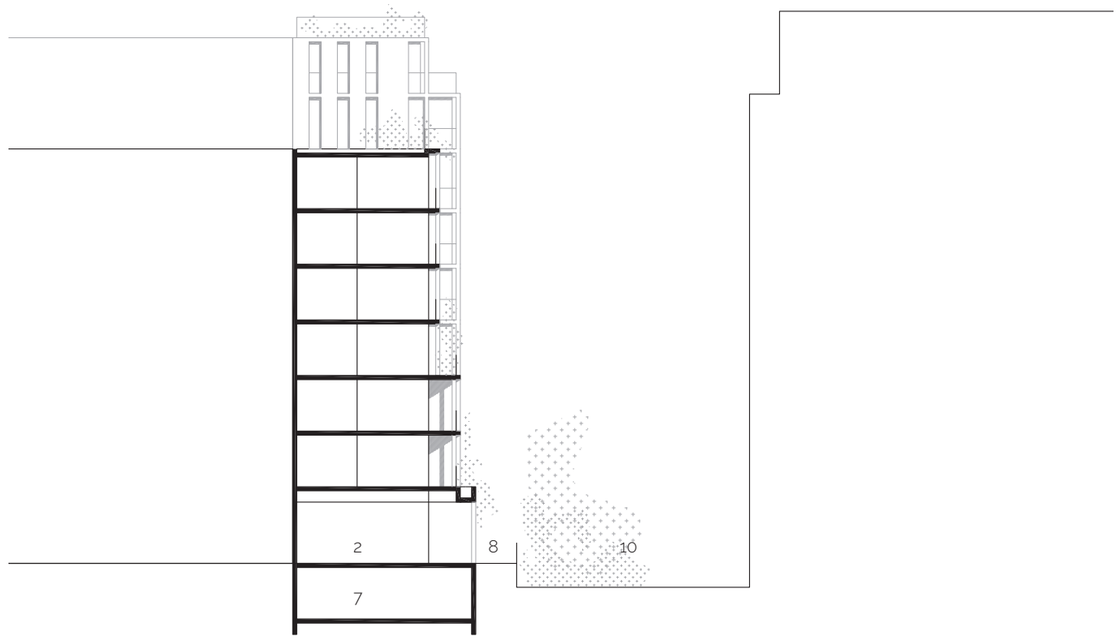

1 hall d'entrée
2 commerce
3 local de service
4 local vélos
5 cuisine
6 sanitaire
7 caves
8 allée piétonne
9 boulevard
10 jardin

0 1 5

EHPAD ET 41 LOGEMENTS

Issy-les-Moulineaux

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SEMADS

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Elisabeth Naud et Luc Poux

Architecte chef de projet au sein de l'agence : Stefano Sbarbati

Paysage: Végétude

B.E.T. tce : SNC Lavalin

Économie : GV ingénierie

B.E.T. acoustique: Peutz

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction d'une maison de retraite de 131 lits.

Accueil de jour malades d'alzheimer.

Construction de 41 logements type PLI.

Parking couvert de 75 places.

RT2005

Surface bâtiment: 7 500 + 3 400 m²

Montant des travaux : 13.4 + 4.6 millions € H.T.

Livraison: 2008

53 LOGEMENTS SOCIAUX

Toulouse

MAÎTRISE D'OUVRAGE

SNI Nouveau Logis Méridional

ÉQUIPE

Architecte mandataire: Elisabeth Naud et Luc Poux

Architecte chef de projet au sein de l'agence : Stefano Sbarbati

B.E.T. tce : Betom ingénierie

B.E.T. HQE: Cap-Terre

NATURE DE L'OPÉRATION

Construction de 53 logements sociaux et commerces

Parking couvert de 45 places.

Certification HQE - profil D

Certification Qualitel THPE 2005

Surface bâtiment: 4 750 m²

Montant des travaux : 4.9 millions € H.T.

Livraison: 2013

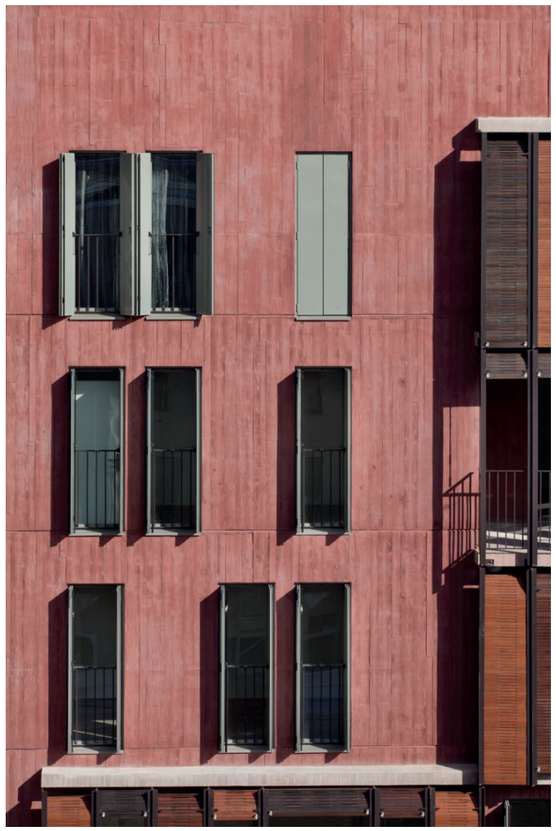

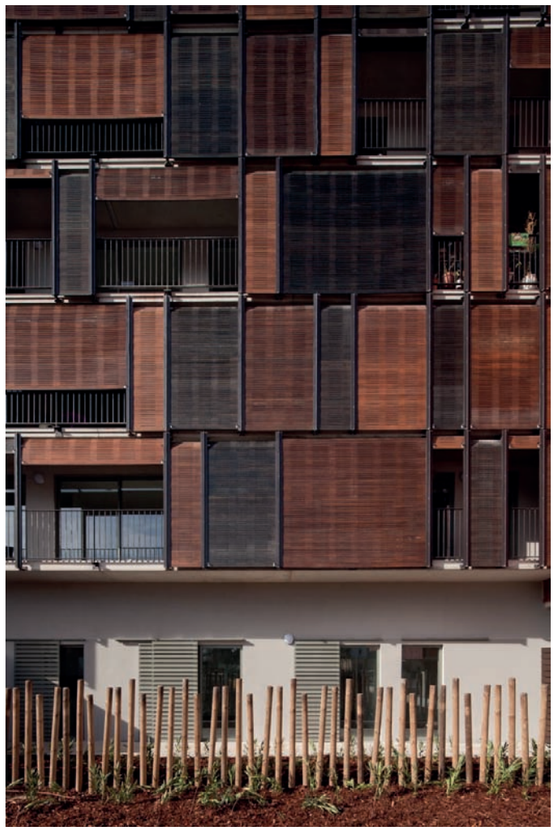

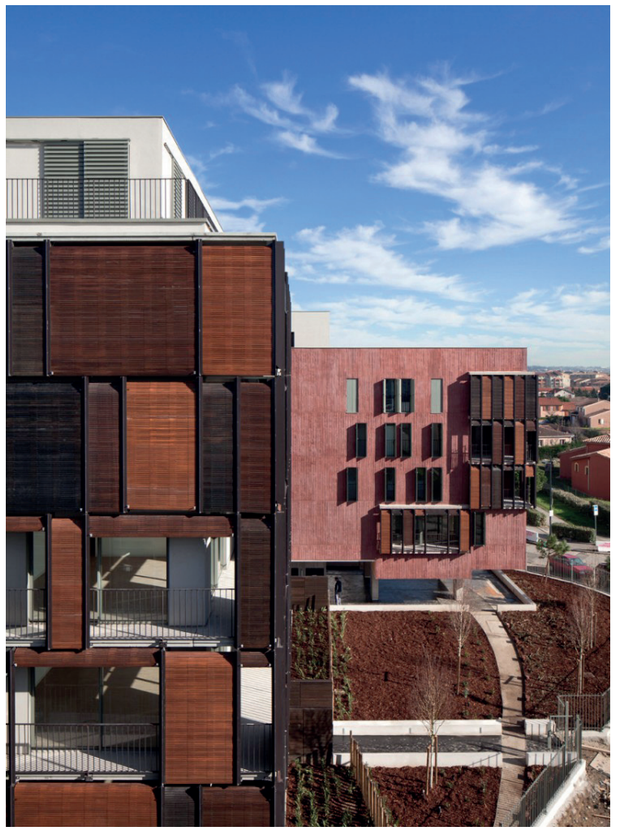

Né à Turin, Stefano Sbarbati a grandi dans cette ville où l'architecture baroque s'est exprimée aux travers des lignes rigoureuses et qui conjugue aujourd'hui créativité artistique et esprit industriel. Cette dualité, celle de son environnement d'enfance fait écho aux dessins du carnet de voyage de son grand-père et avec la technicité des réalisations de son père, designer automobile.

Architecte formé aux écoles polytechniques de Turin et Madrid, où la créativité architecturale enseignée est intimement liée à compétence technique, Stefano Sbarbati vit et exerce à Paris depuis ses débuts.
A partir de 2004, il a travaillé comme chef de projet pour différentes agences d'architecture, en dirigeant les études et le suivi de chantier d'équipements publics et de logements sociaux.

Depuis 2013, année où il créé son propre atelier, il développe avec passion, responsabilité et implication ses propres projets d'architecture.

SSA

Édition 2018